

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie
MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

REGION DE L'EST
DEPARTEMENT DE LA KADEY

COMMUNE DE BATOURI
SECRETARIAT GENERAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION ADMINISTRATIVE DES
MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland
MINISTRY OF TERRITORIAL ADMINISTRATION AND
DECENTRALISATION

EAST REGION
KADEY DIVISION
BATOURI'S COUNCIL
SECRETARIAT GENERAL

INTERNAL STRUCTURE FOR ADMINISTRATIVE
MANAGEMENT OF PUBLICS CONTRACTS

APPEL DE CONSULTATION

N° **001/AC**/SIGAMP/C-BRI/CIPM/2026 DU **14 MARS 2026** POUR L'ACQUISITION DU
MATERIEL D'HYGIENE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA
KADEY, REGION DE L'EST

FINANCEMENT : MINADER - EXERCICE 2026

1- Objet de la consultation

Le Maire de la Commune de Batouri, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance une Demande de Cotation relative à l'acquisition du matériel d'hygiène au profit de la Commune de Batouri.

2- Consistance des travaux

Les travaux à réaliser au titre du présent appel d'offres comprennent :

- I- L'achat du matériel d'hygiène ;
- II- La livraison dudit matériel.

3- Allotissement

Le matériel d'hygiène est le suivant :

N°	DESIGNATIONS
1	Tricycle Grand Bazar Gb200zh-c
2	Pioche tropic
3	Pelle bêche tropic
4	Masque à usage unique b/50
5	Tenue de travail 2 pièces en poly coton
6	Houe tropic
7	Brouette tropic
8	Sécateur électrique stihl
9	Râteau 16 dents
10	Botte pvc de sécurité portland p39-46 yt 80881-8 yato
11	Machette crocodile tropic
12	Lime pellota
13	Râteau trident
14	Balai brosse pvc+ bois de 30x7.5x9 cm
15	Peinture artilin-sam 3a mat w.s à huile chaulée anti-insecte antiacar
16	Poubelle à papier en aluminium
17	Arrosoir stratex 1 l
18	Désodorisant d'intérieur aurore

19	Serviette de table tiolet 1 plis ballot 12x100
20	Papier hygiénique tiolet ballot 12x4
21	Raclette janett avec manche en plastique
22	Lave vitre mila 1L
23	Serpillière absorbante leader price 50x60CM
24	Gants de ménage mapa ultra confort
25	Balai janett coco de 28 cm
26	Eau de javel tous les jours en 2l
27	Lave moquettes GS 1L

4- Coût prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de **Vingt-cinq millions (25 000 000) FCFA**.

5- Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation de l'opération, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

6- Participation et origine

La participation a la demande de cotation aux entreprises et groupements d'entreprises ayant leur domicile ou leur siège social au Cameroun et disposant d'une expérience avérée dans le domaine concerné.

7- Financement

La demande de cotation sont financés par le MINADER - Exercice 2026.

8- Mode de soumission des offres

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est le dépôt des versions physiques exclusivement aux lieu et heure indiqués à l'article 12 ci-après.

9- Caution de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des finances pour émettre les cautions dans les domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **500 000 (cinq cent mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

La Demande de Cotation **en version physique** peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Batouri, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP), Tél : 695 39 46 81 sise face Commissariat de Sécurité Publique de la ville de Batouri dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur le site internet de l'ARMP (<http://www.armp.cm>)

11- Acquisition de la demande de cotation

La version physique de la demande de cotation peut être obtenue à la Commune de Batouri, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP), Tél : 695 39 46 81 sise face Commissariat de Sécurité Publique de la ville de Batouri, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO **Cinquante mille (50 000) FCFA** payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12- Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Commune de Batouri, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP), Tél : 695 39 46 81 sise face Commissariat de Sécurité Publique de la ville de Batouri au plus tard le **14 AVR 2026** à 10h 00 min précises et devra porter la mention :

DEMANDE DE COTATION
N° **001/AC**/SIGAMP/C-BRI/CIPM/2026 DU **14 MARS 2026** POUR L'ACQUISITION DU
MATERIEL D'HYGIENE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA
KADEY, REGION DE L'EST

FINANCEMENT : MINADER - EXERCICE 2026.

13- Recevabilité des offres

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'objet ou de la référence de l'Appel d'Offres ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces de la Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14- Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Batouri, dans la salle des conférences de la mairie de Batouri le **14 AVR 2026** à 11h 00 min.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative

compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée

15- Critères d'évaluation des offres

15.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des plis ;*
- b) Absence du récépissé de l'organisme chargé des dépôts et consignations (CDEC) attestant du dépôt dans son compte des sommes requises en numéraires au titre du cautionnement ;*
- c) Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifié au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;*
- d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou manœuvre frauduleuse ;;*
- e) Omission d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;*
- f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou SDPU ;*
- g) Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier au cours des trois dernières années ;*
- h) Absence d'une capacité financière d'un montant de trente millions (30 000 000) de FCFA délivrée par la banque où est domicilié le compte du soumissionnaire ;*
 - i) Absence d'au moins une référence dans les acquisitions en matériel d'hygiène d'un montant minimum de 15 millions de FCFA (première et dernière page du marché enregistré accompagnées des PV de réception provisoire ou définitive) au cours des trois (03) dernières années (à partir de 2025) ;*
 - j) Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;*
 - k) Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.*
 - l) Absence d'une attestation de visite du site signée sur l'honneur par l'entreprise ;*

15.2 Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A - Présentation.....	04 critère
B - Références	02 critères
C - Personnel d'encadrement	11 critères
D - Méthodologie	05 critères
E - Matériel	08 critères
TOTAL.....	30 critères

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

N.B : la Non-satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels (21/30) entraine l'élimination du soumissionnaire ;

16- Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la **moins-disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

17- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

18- Renseignements complémentaires

18.1. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Batouri, SIGAMP Tel : 695 39 46 81

19- Lutte contre la corruption

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

20- Additif de l'appel d'offres

Le Maire de la Commune de Batouri se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Batouri, le **14 MARS 2026**

Le Maire,
(Autorité Contractante)

Ampliations :

- MINMAP
- CIPM
- ARMP
- SIGAMP
- CHRONO
- ARCHIVES



Milesa Aubertin D'Abdou
Administrateur Civil Principal
Executive MPA